



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 17268

Texte de la question

M. Patrick Balkany interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les Assises de l'entrepreneuriat, lancées le 14 janvier 2013. Issues du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, ces assises ont pour objectif de « faire de la France un pays plus accueillant pour les entrepreneurs », objectif qu'il est en effet nécessaire d'atteindre dans les meilleurs délais pour que la France regagne en compétitivité. Le ministère de l'économie et des finances indique que « tous les citoyens sont invités à participer au débat en déposant leurs contributions à l'une des neuf thématiques, sur l'espace dédié [«www.assises-entrepreneuriat.gouv.fr»](http://www.assises-entrepreneuriat.gouv.fr). Ces contributions doivent ensuite être étudiées par les groupes de travail, pilotés par des entrepreneurs et des experts de l'entrepreneuriat, qui se réuniront pendant trois mois entre janvier et mars 2013. Il l'interroge de prime abord sur le manque de visibilité et de communication autour de cette initiative, qui pourrait pourtant intéresser nombre de nos concitoyens désireux de rendre compte de leur expérience en matière d'entrepreneuriat. Il lui demande également de lui indiquer par qui et sur quels critères les experts et entrepreneurs chargés de piloter ces groupes de travail qui émettront des recommandations, ont été désignés.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17268

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1208

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)